

Offre de stage (Ing. 3 / M2 / Ms)

6 mois

Concepts et stratégies d'action en contexte d'incertitude
La durabilité du modèle de planification forestière à l'épreuve du changement climatique

PEPR FORESTT

AgroParisTech – INRAE

Contexte et problématique

La planification forestière est une démarche qui consiste à organiser durablement les usages de la forêt à travers l'espace et le temps, avec les parties prenantes impliquées (Cullotta et al., 2015; Farcy & Devillez, 2005). En France, elle se traduit par l'élaboration d'un document de gestion durable pour chaque forêt publique relevant du régime forestier, ainsi que toute forêt privée supérieure à 20 ha.

Cette démarche hérite de plus de 700 ans d'histoire qui ont pour principale caractéristique de s'être développés sous climat relativement stable (modulo, les perturbations ponctuelles telles que le petit âge glaciaire). C'est sur cette hypothèse de stabilité climatique que la planification forestière s'est développée au plan opérationnel et conceptuel. Il en résulte une logique déterministe planifiant la forêt sur le temps long. Si les perturbations (biotiques, abiotiques) ont toujours existé, elles étaient raisonnées comme ponctuelles et relevant, le cas échéant, d'un régime d'exception à travers une planification de crise jusqu'au retour à un état stable.

Les conséquences du changement climatique réinterrogent cette logique historique, notamment du fait : i) d'un rapprochement de l'occurrence des aléas, menant à des situations de « crises continues » (Darkow, 2019) ; ii) de la complexité du système due aux effets de rétroactions, causalités non linéaires, etc entre aléas (Patacca et al., 2023; Seidl et al., 2017). L'exercice qui consiste alors à assurer une production « perpétuellement soutenable » se trouve fondamentalement remis en question dans sa forme traditionnelle, tant au plan conceptuel, réglementaire, que pratique.

Au plan **conceptuel**, c'est l'applicabilité même des principes généraux de durabilité, en particulier le respect des critères d'Helsinki (1993), qui se trouve questionnée. Par conséquent, cela réinterroge également la déclinaison **réglementaire** des principes de durabilité qui en découle au niveau européen, et plus particulièrement français. Parallèlement, ces remises en question sont confrontées aux exigences **techniques** de la pratique de planification forestière.

La problématique soulevée se pose alors dans les termes suivants : **en quoi le paradigme de la planification forestière est conduit à évoluer face à un contexte d'incertitude prolongée ?**

Objectifs de la mission

Plus particulièrement, il s'agit notamment d'interroger :

- En quoi le changement climatique contraint la planification forestière à sortir de son cadre préexistant ?
- Quelles solutions/alternatives possibles pour un repositionnement adéquat du concept et de la pratique par rapport aux contraintes posées ?
- Comment mettre en œuvre ces solutions d'un point technique et réglementaire, en tenant compte des contraintes de moyens ?

La mission consistera à explorer l'ensemble de ces questions à travers le **triptyque concept-réglementation-pratique** de la planification forestière. Il s'agira d'**identifier** à la fois **les contraintes** engendrées par l'interaction de ces 3 pôles, ainsi que les **éléments de connaissances** qu'ils apportent. Vous serez en particulier force de proposition pour l'évolution des dimensions du triptyque.

Pour répondre à ces objectifs, vous serez notamment amené à :

- Formaliser une synthèse des connaissances existantes et de l'état de la littérature par rapport aux questions soulevées.
- Mener une enquête auprès des praticiens et des académiques pour identifier les contraintes pesant sur l'évolution de la planification dans le contexte évoqué, ainsi que les pistes envisagées.

Compétences et savoirs requis

- Capacité d'organisation et d'analyse
- Savoir mener et analyser des entretiens
- Appétence pour les revues systématiques / états de l'art
- Maîtrise des outils de revues de littérature (Web Of Sciences, Lens, Scopus...) et de gestion bibliographique (ex. Zotero)
- Capacité à évoluer en contexte interdisciplinaire
- Sensibilité pour / connaissance du système socio-écologique
- Connaissance du concept de planification forestière est un plus
- Capacité de travail en autonomie

Durée et conditions

Le stage est d'une durée de 6 mois à partir de février/mars 2025. Le/la stagiaire sera gratifié.e selon la législation en vigueur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32131>.

Le/la stagiaire sera basé.e à Nancy et bénéficiera des conditions d'accueil prévues à cet effet (PC, bureau, infrastructures). Des déplacements seront à prévoir pour les entretiens ainsi qu'à Pau et Montpellier pour permettre des interactions avec d'autres collègues chercheurs, en particulier du WP 5.1 et du WP 5.2.2 dans le cadre du PC2 Multirisques du PEPR FORESTT.

Le/la stagiaire sera co-encadré.e par Frédéric Bonin (AgroParisTech, BETA) et Myriam Legay (AgroParisTech, SILVA).

Candidature

Envoyez votre candidature, accompagnée d'une lettre motivant votre intérêt pour ce stage et de votre CV, à frederic.bonin@univ-lorraine.fr et myriam.legay@agroparistech.fr